



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

COMMUNIQUE DU 23 FEVRIER 2026

Objet : brèves du jour...

1. REQUIN. Un nouvel accident mortel afflige la Calédonie. Nous compatissons avec les proches de la victime. Les circonstances du drame interpellent : fin de journée, pluies importantes, foil, site « habituel ». **Ce dernier point mérite sans doute des investigations poussées, jusqu'à ce jour jamais entreprises par les autorités municipales pourtant en charge...**

2. EAU. Grâce à un important don dédié, EPLP a pu financer des analyses très complètes d'eau de distribution publique de Dumbéa-Nouméa (MES, pH, sels, métaux, pesticides...). Tout va bien !

3. SCARABEE RHINOCEROS. A défaut de se faire entendre par DAVAR et ANCB (1), EPLP a rencontré les chercheurs de l'IAC afin de faire un point d'étape sur le dossier. Il apparaît désormais qu'il n'y a pas eu une introduction du ravageur, mais deux : les spécimens identifiés à Lifou appartiennent en effet à deux biotypes distincts.

À ce stade, les connaissances demeurent très lacunaires, notamment en matière de lutte biologique. La lutte chimique semble à écarter eu égard aux impacts sur des espèces non cibles, par exemple sur les 4 espèces endémiques de scarabées.

Dans ce contexte, les chercheurs ont validé la proposition d'EPLP : **il existe un moyen de lutte simple, accessible et peu coûteux, à l'efficacité éprouvée, qu'il convient de populariser. Il s'agit de couvrir les composts, bois en décomposition et autres gîtes larvaires potentiels avec des filets de pêche à petites mailles ou des moustiquaires. Cette mesure permet soit d'empêcher la ponte des femelles, soit de bloquer l'envol des adultes lorsque l'infestation a déjà eu lieu. Dans les deux cas, le cycle de reproduction est interrompu.**

Autre point intéressant : l'attractivité des pièges à phéromones est augmentée en y plaçant des feuilles de cocotier. Si vous utilisez ces pièges, complétez-les avec des morceaux de palmes.

Nous constatons avec effarement que ces mesures ne font pas l'objet d'une publicité grand public de la part de nos « autorités ». En effet, c'est bien l'ensemble des Calédoniens qu'il faut placer AU CENTRE de la lutte.

Nous rappelons que les citoyens attendent des DAVAR et ANCB, une stratégie concertée (associant gouv, provinces, communes, recherche, professionnels,

EPLP - BP 32008 - 98 897 NOUMEA Cedex - NOUVELLE-CALÉDONIE – Tél : 704 604

Site internet : <http://www.eplp.asso.nc> – Courriel : eplp.asso@gmail.com



environnementalistes et grand public) visant tant à sauver notre biodiversité de palmiers qu'à sauver l'heureuse pratique du compostage.

NB : contrairement à ce qu'affirme la DAVAR, rien ne prouve que la lumière attire ces insectes. Au lieu de communiquer sur cette hypothèse, le service ferait mieux de parler de ce qui est avéré...

4. COMPTEUR ELECTRIQUE COMMUNICANT. Un membre d'EPLP, mécontent du non-respect de son refus de remplacement de compteur électrique par EEC a obtenu du distributeur d'électricité, la restitution d'un compteur « ordinaire », non communicant. Bravo ! Cependant, parce que les non-respects de la volonté des abonnés se multiplient, EPLP veut engager une procédure en référé.

5. DETTE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ENVERS ENERCAL. Le gouvernement vient d'annoncer qu'il repousse le remboursement de sa dette à ENERCAL à 2027. Si ENERCAL semble s'accommoder de la chose, nous, nous tirons la sonnette d'alarme : les lourds investissements que la compagnie doit consentir pour sécuriser ses installations au premier rang desquelles le barrage de Yaté sont encore repoussés ! Parce que nous épluchons chaque année le rapport d'inspection dudit barrage et cela ne laisse pas de nous inquiéter...

6. SCORIES SLN. EPLP a alerté le haut-commissariat quant à la non inertie chimique des scories de la SLN susceptibles d'être exportées dans le Pacifique. En effet, en conditions marines tropicales, elle relarguent des métaux toxiques. Ce sont des déchets dangereux dont l'export est cadré par la convention de Bâle dont la France est signataire.

7. PESTICIDES. Le 20 février 2026, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'emploi de produits phytosanitaires contenant du FIPRONIL, un insecticide interdit en France depuis 2004 et en Union européenne depuis 2017, classé « PAN BAD ACTOR » et donc parmi les plus toxiques et écotoxiques qui soient !!!! Il est notamment considéré par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) comme présentant « un risque aigu élevé » pour les abeilles. Nous ne voulons pas que la Nouvelle-Calédonie soit le lieu d'un nouveau scandale type « chlordécone » aux Antilles. EPLP demandera donc en urgence au juge administratif l'annulation de cette autorisation irresponsable.

Pour EPLP, Martine Cornaille

(1) DAVAR = direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales
ANCB = agence néocalédonienne de la biodiversité



Ensemble Pour La Planète
Initiative citoyenne pour la Nature et l'Homme

Les brèves du jour



Vous aimez cette communication ? Partagez-la avec votre entourage !

Nous invitons chacun de nos concitoyens à agir en son lieu et à adhérer à l'association EPLP car faire nombre cela compte ! Lien :

<https://ensemble-pour-la-planete.org/articles/?url=/385-la-une/>

Il est déterminant que chacun donne ce qu'il peut s'il le peut, que ce soit 500 F ou 100 000 F. Nos actions portent des fruits pour notre santé et la planète, participez !

Lien: <https://www.helloasso.com/associations/eplp/formulaires/1>

ou adressez-nous un chèque par voie postale à

EPLP - BP 32008 - 98897 Nouméa Cedex

Grand merci à ceux qui voudront / pourront nous soutenir.